

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

N°057/2015

OBJET : administration

Maintien de la
trésorerie de
L'ESCARÈNE et de
CONTES.

L'an deux mille quinze
le 22 du mois de juin à 19 heures.
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 16 juin 2015.
PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO /
Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe
CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA / Philippe
JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ /
Mélanie MORINI / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/
Taoufik FATFOUTA/ DRAGONI José/ / Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne
DODAIN/ Catherine DINI
PROCURATIONS : Sonia CHAKROUNI à Taoufick FATFOUTA / Sophie
ESPOSITO à Serge DIGANI / Christine DECORDIER à Alexandra RUSSO /
Eddie DEGIOVANNI à Virginie GIMENEZ/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC
à Philippe MINEUR.
ABSENT :
Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire expose au conseil municipal que le nombre de trésoreries sur le territoire national a considérablement baissé ces dernières années, ce qui se traduit par une diminution du service aux collectivités locales et aux habitants.

La réforme générale des politiques publiques avec pour objectif de réduire les dépenses publiques a largement contribué à cette diminution et aux nombreux regroupements de trésoreries.

La nouvelle réforme territoriale à travers la loi NOTRe est réel. Concernant le territoire des Paillons, monsieur le Maire expose que le risque d'une fusion des trésoreries de l'Escarène et de Contes est réel. Elle se concrétiserait par la loi NOTRe va accentuer ce mouvement Elle se concrétiserait par la fermeture de la trésorerie de L'Escarène, et son périmètre d'intervention étant regroupé sur la trésorerie de Contes.

Si cette fusion devait intervenir, cela constituerait un net recul pour les habitants des vallées du Paillon et l'ensemble des collectivités locales de ce territoire.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'affirmer la nécessité de maintenir deux trésoreries sur le territoire des Paillons, une à L'Escarène et une à Contes, et de s'opposer à leur éventuel regroupement.

Considérant l'intérêt du service aux administrations comme aux particuliers

Le Conseil Municipal de DRAP :

- affirme la nécessité de maintenir deux trésoreries à Contes et à L'Escarène
- s'oppose au regroupement des trésoreries de Contes et de L'Escarène.

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture le :
23/06/2015
et publication en mairie
le : 24/06/2015

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

